

ASSEMBLEE GENERALE
MISSION LOCALE DU MEDOC
13 mars 2013 – 17h00
SAINT GERMAIN D'ESTEUIL

Le Président, Jean Jacques CORSAN ouvre la séance et remercie Madame le Sous-Préfet de sa présence ainsi que l'ensemble des participants.

Il précise l'ordre du jour de l'Assemblée qui doit statuer sur le budget prévisionnel 2013 et aborder d'éventuelles questions diverses.

Madame le Sous-Préfet intervient pour exprimer sa satisfaction des travaux de la Mission Locale du Médoc, notamment de sa collaboration au sein du Service Public de l'Emploi Local, ainsi que du déploiement très efficace sur le territoire médocain du programme des Emplois d'Avenir.

Elle appelle à la continuité de cette mobilisation qui touche les plus fragiles et les plus éloignés de l'emploi.

La parole est donnée à Gérard GONZALES, Trésorier de la Mission Locale du Médoc qui présente le budget prévisionnel d'un montant global de 611 553.50 €.

Monsieur GONZALES donne lecture, charges et produits. Les différences à noter sur les charges de personnel sont liées au départ d'une assistante administrative en CDI, au recrutement d'une salariée en Emploi d'Avenir. Sur le pôle Conseiller, la fin des financements de certains programmes n'avait pas permis de prolonger un contrat à 80%. L'enveloppe d'accompagnement des Emplois d'Avenir confiée aux missions locales permet la reconduction de ce contrat sur 6 mois en 2013.

Le Président reprend la parole pour expliquer la déclinaison du dispositif Emploi d'Avenir sur le Médoc. Il rappelle que les missions locales en ont la responsabilité. Il a ainsi été confié la réalisation de 125 contrats à la Mission Locale du Médoc. A ce jour, les recrutements sont bien engagés et positionnent favorablement notre structure.

Qu'est-ce que le contrat d'avenir : c'est le recrutement d'un jeune de 16 à 25 ans, de niveau V en priorité, au sein d'une collectivité territoriale ou d'une association accompagné d'aides financières de l'Etat.

Le trésorier finalise la présentation du budget.

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel 2013 est mis au vote et adopté à l'unanimité.

D'autre part, Monsieur GONZALES informe l'Assemblée du prochain départ à la retraite de Monsieur Alain PICARD, Commissaire aux Comptes. Cela se traduit par une fusion de son cabinet avec ACOM AUDIT qui sera notre nouvel interlocuteur et Commissaire aux Comptes dès 2013.

Monsieur CORSAN aborde le sujet des locaux et réaffirme son souhait de reloger la Mission Locale en 2013.

Il demande à Madame Françoise DOUARIN, Directrice, de présenter un compte rendu qualitatif de l'activité de la structure en 2012 ainsi que les grands rendez-vous de 2013.

Elle précise que 1400 jeunes ont été accompagnés en 2012, dont 584 premiers accueils. Pour 2013, plusieurs axes se dégagent :

- poursuite du déploiement du dispositif des Emplois d'Avenir (la Mission Locale accompagnera 125 contrats)
- amplification de l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du RSA et particulièrement sur le Nord Médoc
- Espace Partenarial Médoc : l'offre de formation du Conseil Régional Aquitaine s'accroît et l'EPM facilite l'accès à la formation des demandeurs d'emploi jeunes et adultes
- Réseau Nouvelle Chance par l'Alternance : le territoire Médoc a été retenu comme territoire pilote, un travail est engagé qui permettra à terme une meilleure intégration des jeunes dans les filières de métiers porteurs au travers de l'alternance (ex. métiers des transports et de la logistique...)
- Forums 2013 :
 - Conseil Général : insertion des bénéficiaires du RSA
 - Pôle Emploi : Emplois saisonniers à Lège Cap Ferret et à Lesparre
 - Club des Entreprises du Médoc : SESAM
 - Conseil Régional : Forum de la formation en Médoc
- signatures de conventions de partenariats :
 - Garage Solidaire AUTO-NOMIE, visant à résoudre la problématique de mobilité liée à notre territoire
 - AQUI FM : 1 émission radio par mois, couverture en direct du Forum de la Formation
- Parc Naturel Régional : la Mission Locale participe aux travaux du CODEV
- SPEL : rendez-vous mensuel de tous les acteurs de l'emploi du territoire

Elle évoque également la problématique logement pour de nombreux jeunes en rupture familiale, au vu de l'absence de logements d'urgence avec accompagnement social sur le Médoc.

D'autre part, les derniers résultats consolidés font apparaître une activité importante et ceci, malgré un personnel en diminution (fin du Plan de Relance).

Le Président précise qu'un rapport d'activités est en cours de réalisation et sera transmis lors d'une prochaine Assemblée Générale lors de la clôture des comptes 2012.

Aucune question ou remarque n'étant formulée, Monsieur Jean Jacques CORSAN clôt la séance en renouvelant ses remerciements à l'Assemblée.